

PAR COURRIEL

Québec, le 25 août 2020

Monsieur Jean-François Bergeron  
Coordonnateur de la planification et de la coordination  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau A-314  
Québec (Québec) G1H 6R1  
jean-francois.bergeron@mffp.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine**

---

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue les 18 et 19 août derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions que vous trouverez en fichier joint.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 août prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.



1. La commission d'enquête souhaite obtenir de votre part la version la plus récente de l'Entente entre le gouvernement du Québec et les conseils de bande d'Odanak et de Wôlinak concernant la pratique des activités de chasse et de piégeage à des fins alimentaires prise originellement en 2001 en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Cette entente aurait été modifiée à au moins deux reprises, soit en 2005 et en 2009.
2. Existe-t-il une entente similaire avec les Hurons-Wendat recoupant les territoires des MRC des Appalaches et du Granit?